

PROJET
APPEL DE PROPOSITIONS
ÉVALUATIONS DES BESOINS D'APPUI AUX NIVEAUX DES PAYS ET RÉGIONAUX
PROGRAMME ONU-REDD

Avril 2014

1. Introduction

Impulsé par la volonté d'optimiser l'impact et d'améliorer l'efficacité et l'objectif majeur de l'appui à la préparation de la REDD+ nationale, de garantir le leadership des pays et la prise en main par les pays des stratégies REDD+ nationales et des capacités permettant de les mettre en œuvre, le Programme ONU-REDD a l'intention d'aider les pays à entreprendre des CNA (*Country Needs Assessment* - Évaluations des besoins des pays). L'appui à ces CAN s'inscrit dans le cadre du SNA (*Support to National REDD+ Action - Global Programme Framework 2011-2015* - Appui aux activités nationales REDD+ - Cadre du Programme global 2011-2015), et leurs principaux pôles d'intérêt seront l'identification des besoins des pays ou régionaux, des capacités et des opportunités menant à la réalisation de la préparation à la REDD+, ainsi que l'amélioration de la coordination de l'appui apporté par diverses sources.

À noter que les évaluations des besoins des pays sont avant tout censées être entreprises par les pays partenaires du Programme ONU-REDD qui n'ont pas bénéficié d'un appui des Programmes nationaux. Dans ce contexte, les évaluations tiendront lieu d'outil servant à évaluer les différentes étapes de la préparation chez les pays partenaires du Programme ONU-REDD et les lacunes financières/techniques/administratives, tout en fournissant un appui plus personnalisé grâce au recours à la diversité de modalités d'exécution qu'offre le Programme.

Les évaluations des besoins régionaux des pays se veulent aussi être un outil efficace pour optimiser les synergies, notamment dans le cadre des processus de préparation des pays, et pour consolider la coopération Sud-Sud. Elles peuvent en outre permettre de mieux comprendre les capacités en place dans la région et à renforcer la collaboration régionale dans un but de stimuler la préparation à la REDD+ au niveau régional, sur des bases économiquement rentables et sous la direction des pays.

Cet avant-projet fournit des éléments supplémentaires sur les évaluations des besoins des pays et définit le processus des pays qui demandent à être appuyés en se fondant sur les CNA.

2. Résultat attendu

Un leadership renforcé dans chaque pays en élaborant et mettant en œuvre des stratégies REDD+ nationales, en s'appliquant à mieux comprendre les capacités et besoins nationaux et / ou régionaux de la REDD+, et pour ainsi aboutir à une intégration plus concrète et à une meilleure coordination des activités associées à la préparation de la REDD+.

3. Objectifs

Les objectifs prioritaires de ces évaluations sont les suivantes :

- Identifier les besoins des pays et les opportunités de prendre part à la préparation à la REDD+ et en évaluer les diverses étapes de préparation en vue de schématiser l'appui en fonction des circonstances.
- Aider les pays à définir l'appui que l'on attend de différentes sources, entre autres du Programme ONU-REDD, pour mener à bien la préparation. Ces informations, qui concernent les besoins et les lacunes prioritaires, permettront d'améliorer la coordination et la schématisation de l'appui, compte tenu du fait que les circonstances nationales et les étapes de préparation diffèrent d'un pays à l'autre. Par ailleurs, les résultats obtenus aideront à appuyer l'ordonnancement séquentiel des activités selon les capacités existantes, avec pour objectif de renforcer lesdites capacités progressivement. On s'inspirera des enseignements tirés et des connaissances du Programme, en se connectant à des réseaux de connaissance, surtout avec d'autres pays qui eux-mêmes œuvrent à la préparation de la REDD+ et à sa mise en œuvre.

4. Portée de l'évaluation

La portée de l'évaluation doit être liée autant que possible aux composantes clés de la REDD+, en adéquation avec les décisions de la CCNUCC, plus précisément avec les Accords de Cancún et le Cadre de Varsovie pour la REDD+.

- Les évaluations peuvent être circonscrites soit à la préparation en général soit à un domaine donné de la préparation- que définissent les décisions de la CCNUCC - et ainsi englober les domaines ci-après :
 - Les stratégies REDD+ nationales
 - Les systèmes de suivi des forêts nationaux
 - Les niveaux d'émission de référence des forêts et les niveaux de référence des forêts
 - Les garanties (sauvegardes) et systèmes d'information sur les garantiesAvec en plus :
 - La gouvernance des forêts
 - Le régime foncier
 - La question du genre
 - Les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts
 - Les dispositions institutionnelles et les mécanismes fiduciaires pour appuyer les stratégies REDD+ nationales (cf. La politique générale et « l'environnement porteur législatif¹ »).
 - La participation efficace des parties prenantes pertinentes, au nombre desquelles les populations autochtones et les communautés locales.
 - La coordination intrasectorielle et des parties prenantes pluripartites
 - Mécanismes de partage des informations et gestion des savoirs
- L'évaluation peut se focaliser sur les besoins généraux pour élaborer une stratégie REDD+ nationale ou sur des domaines de travail précis, selon les impératifs de la REDD+. Il convient de définir l'étendue de la portée de l'évaluation d'après des objectifs bien clairs en prévision de la phase de post-évaluation et en fonction de l'intégration prévue des résultats dans le processus de la REDD+ nationale.
- Suivant la demande formulée par le(les) pays, les évaluations peuvent avoir une portée nationale ou régionale. Il est possible de procéder à une évaluation régionale, au lieu d'entreprendre des

évaluations des pays sur une base individuelle, quand il y a eu identification de synergies entre les pays jouissant d'une coopération régionale et déployant des efforts communs en faveur de la REDD+ et qui désirent renforcer davantage cette coopération régionale.

- Des structures infranationales sont envisageables aux niveaux des provinces ou des districts
- Quand l'on perçoit un certain potentiel, on encourage une collaboration Sud-Sud.

5. Critères

Pour se voir assigner une évaluation, le pays doit être un pays partenaire du Programme ONU-REDD sans Programme national, et être prêt à davantage s'impliquer dans l'activité REDD+, au titre du Programme ONU-REDD, soit en bénéficiant d'un appui ciblé soit par le truchement de Programmes nationaux.

6. Liens avec d'autres filières d'appui et évaluations des besoins

Les évaluations devraient se reporter aux efforts déployés par les pays en faveur des stratégies REDD+ nationales, dans un but d'identifier les opportunités et les lacunes dans la perspective d'un développement futur des capacités et d'un appui du Programme ONU-REDD et d'autres initiatives. Il conviendra également de décrire les évaluations analogues entreprises ou planifiées dans la région ou le pays considérés et expliquer comment l'évaluation sollicitée peut être complémentaire. Il faudra aussi tenir compte des réalisations des évaluations déjà réalisées.

7. Participation

Les résultats des évaluations devront traduire une perspective des parties prenantes pluripartites. Étant impératif de garantir la transparence et l'inclusion de toutes les parties prenantes, l'évaluation devra inclure un atelier de validation au niveau des pays (ou au niveau régional).

8. Coordination

Il importe que la demande fasse état des principales grandes institutions d'exécution et institutions partenaires, ainsi que de l'entité chef de file responsable de la réalisation de l'évaluation.

Ce sont les organismes participants des Nations Unies du Programme ONU-REDD, la FAO, le PNUD et le PNUE, qui coordonneront et appuieront la facilitation de l'évaluation avec le pays ou avec la région, avec le concours du secrétariat ONU-REDD. La demande des pays devra indiquer le nom de l'organisme/des organismes retenu(s).

9. Plan de travail, période couverte et budget

Il importe que la demande comprenne un plan de travail résumé, accompagné d'une estimation du budget global et d'un échéancier, décrivant les réalisations et les activités prévues, et faisant notamment état du processus des évaluations facilitées des parties prenantes.

10. Méthodologie

- Le processus sera la propriété du pays qui le dirigera et la méthodologie sera conçue par le pays, avec l'appui de l'organisme/des organismes retenu(s), en tenant compte des circonstances précises, des besoins en capacités et de la phase REDD+ du pays.
- [L'évaluation des besoins des pays, entreprise conjointement par le FCPF et l'ONU-REDD](#), dont il a déjà été question, intègre un cadre méthodologique global susceptible d'aider la préparation méthodologique individuelle. Ce cadre peut être soutenu par des lignes directrices portant sur l'élaboration d'un processus d'évaluation des besoins en capacités participative, qui inclut des outils pratiques permettant d'évaluer la situation, les parties prenantes et les infinies capacités.¹
- Toutefois, il convient de noter qu'il a été vivement recommandé que *les méthodologies traduisent bien les circonstances précises* de chaque pays et qu'il n'y ait pas qu'une seule méthodologie qui soit applicable à tous les pays².
- La présentation des résultats devraient préciser, entre autres, si des besoins d'appui s'imposent et dans quel domaine, le degré d'urgence des besoins exprimés, le type de besoins sollicités, les mécanismes d'apport de l'appui préférés, le nom des bénéficiaires de l'appui et une estimation des coûts dudit appui.

11. Application des résultats, mesure de suivi et appui

Il conviendra de décrire dans la demande les diverses étapes post-évaluation prévues, comment les résultats seront utilisés dans la stratégie nationale de la REDD+ du pays ou dans les efforts déployés en faveur de la REDD+ sur le plan régional, les mesures de suivi prévues et d'indiquer si le pays / la région prévoit d'avoir recours à l'appui du Programme ONU-REDD ou d'initiatives analogues après que l'évaluation a été entreprise. (Le développement et l'appui des capacités sollicitées peuvent être de nature technique ou fonctionnelle, soit financière et administrative.)

12. Partage des résultats et des enseignements tirés

Les premiers résultats des évaluations et les enseignements tirés seront présentés à l'occasion de la treizième réunion du Conseil d'administration du Programme ONU-REDD.

13. Suivi, évaluation et notification

Les évaluations comprendront des indicateurs de suivi qualitatifs et quantitatifs qui devraient permettre d'évaluer les progrès accomplis au niveau des capacités nationales et de comprendre les questions liées à l'initiative REDD+.

14. Secrétariat du Programme ONU-REDD³

¹ Voir « Approches de la FAO en matière de renforcement des capacités en programmation : Processus et outils. » http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/capacity_building/FAO_CD_LM2.pdf

² Recommandation formulée lors de l'atelier des Partenariats au programme REDD+, 8-10 octobre, 2013, Palangka Raya, Indonésie.

Le rôle du secrétariat est de coordonner le processus d'examen des projets de proposition, d'élaborer et de maintenir un registre des évaluations des besoins des pays / des régions.

15. Soumission des demandes

C'est au point focal du pays d'ONU-REDD, de concert avec les équipes du Programme ONU-REDD, que revient la charge de présenter la demande d'évaluation d'un pays ou régionale. Dans le cas d'une demande régionale, un pays devra être nommé à la fonction de coordinateur et être désigné responsable de la soumission de la demande qui, elle-même, devra inclure les informations concernant l'accord exprimé par les autres participants régionaux.

L'Annexe 1 présente une liste succincte des informations à inscrire dans la demande.

Veuillez envoyer la demande au secrétariat du Programme ONU-REDD (E-mail: un-redd@un-redd.org). Toutes les demandes devront parvenir au secrétariat ONU-REDD d'ici au 25 juin 2014.

16. Calendrier général, 2014

25 juin – Date limite de soumission

Mai - 30 juin -- Remise d'informations aux pays dont les demandes ont été acceptées

Juillet - décembre – Évaluations en cours

PB13- Présentation des résultats préliminaires / de la mise à jour des avancées

PB14 – Présentation des résultats définitifs et des enseignements tirés

³ Plan de travail SNA et budget 2014, Réalisation 8.7 « *Le rôle du Secrétariat consiste à soutenir activement le leadership national afin de l'orienter vers des programmes et des initiatives de préparation plus étroitement intégrés et mieux coordonnés.* ».

Annexe 1 – Contenu essentiel d’une demande d’évaluation

1. Pays sollicitant l’évaluation pour lui-même d’une région
2. Nom du point focal du Programme ONU-REDD œuvrant pour le pays ou la région (agent du gouvernement dans le cas d’un pays, organisme des Nations Unies dans celui d’une région)
3. Nom du point focal technique du pays / de la région chargé de la CNA
4. Organisme/organismes participants des Nations Unies de coordination (FAO/PNUD/PNUE)
5. Objectifs de la stratégie ou des efforts déployés en faveur de la préparation à la REDD+
6. Vision du pays / de la région par rapport à la REDD+
7. Aperçu général du processus de préparation du pays / de la région. Objectifs de l’évaluation des besoins
8. Portée de l’évaluation des besoins (si régionale, évoquer également toutes les synergies et opportunités régionales et indiquer le nombre de pays qui y participeront)
9. Plan de travail et budget
10. Indicateurs de suivi qualitatifs et quantitatifs